

# Ofi Invest Marché Monétaire I

FRO010666578

29/04/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information<sup>(2)(3)</sup>

Trésorerie

## Orientation de gestion

La SICAV vise une performance nette de frais de gestion supérieure ou égale à celle de l'indice monétaire, l'€STER capitalisé, sur la durée de placement recommandée. Dans des circonstances exceptionnelles telles que des taux très faibles voire négatifs, la valeur liquidative de la SICAV est susceptible de baisser ponctuellement. De plus, la performance pourra être inférieure à celle de l'indice une fois les frais courants déduits.

## Principales caractéristiques

Date de création de la part  
**01/10/2008**

Date de lancement de la part  
**01/10/2008**

Société de gestion  
**Ofi Invest Asset Management**

Forme juridique  
**SICAV**

Classification AMF  
**Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) standard**

Affectation du résultat  
**Capitalisation**

Fréquence de valorisation  
**Journalière**

Ticker Bloomberg  
**EGAMOMI**

Publication des VL  
**www.ofi-invest-am.com**

Frais de gestion maximum TTC  
**0,20%**




Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation  
**0,16%**

Indice de référence  
**€STER capitalisé**



▶ Actif net du fonds	522,77 M€
▶ Actif net de la part	176,01 M€
▶ Valeur liquidative	1 154,36 €
	<b>Fonds</b> <b>Indice</b>
▶ Performance mensuelle <sup>(1)</sup>	0,17% 0,16%



▶ Gérants			
	Justine Petronio	Sophie Labigne	Daniel Bernardo
Les équipes sont susceptibles d'évoluer			



▶ Profil de risque <sup>(3)</sup>	1 2 3 4 5 6 7
-----------------------------------	---------------



▶ Durée de placement recommandée	3 mois
----------------------------------	--------




▶ SFDR <sup>(3)</sup>	Article 8	
	<b>Fonds</b>	<b>Univers</b>
▶ Notation ESG <sup>(3)</sup>	6,83	6,28
▶ Couverture note ESG	100,75%	88,00%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

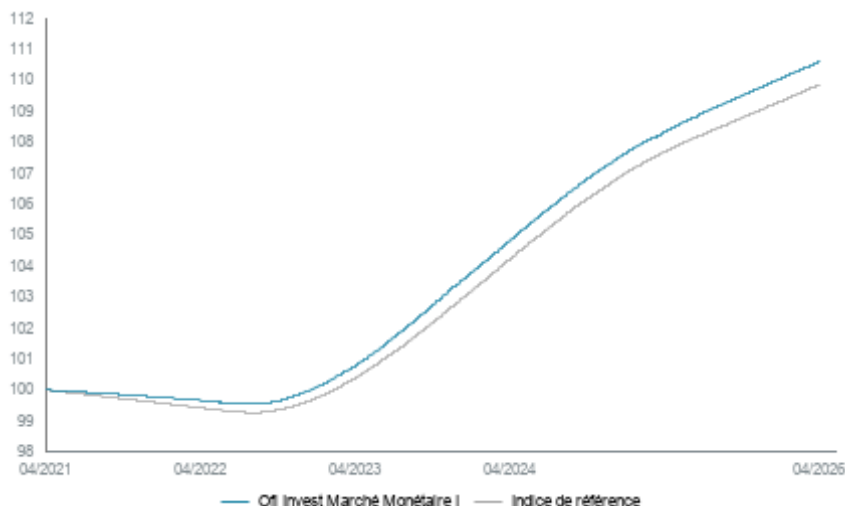
# Ofi Invest Marché Monétaire I

FR0010666578

29/04/2026

 Performances & risques

## Évolution de la performance<sup>(1)</sup>(base 100 au 29/04/2021)



## Performances cumulées<sup>(1)</sup>

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	0,66	0,65	0,01
1 mois	0,17	0,16	0,01
3 mois	0,49	0,49	0,00
6 mois	0,99	0,98	0,01
1 an	2,09	2,00	0,09
2 ans	5,51	5,43	0,08
3 ans	9,77	9,45	0,32
5 ans	10,59	9,86	0,74
8 ans	9,96	8,46	1,50
10 ans	9,69	7,69	1,99

\*Da : début d'année

## Performances annuelles<sup>(1)</sup>

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	0,01	-0,16	-0,29	-0,11	-0,17	-0,31	0,13	3,51	3,83	2,32
Indice	-0,32	-0,36	-0,37	-0,40	-0,47	-0,55	-0,03	3,27	3,79	2,26
Relatif	0,33	0,20	0,07	0,29	0,30	0,24	0,16	0,24	0,04	0,06

## Performances mensuelles<sup>(1)</sup>

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022	-0,03	-0,03	-0,03	-0,03	-0,04	-0,07	-0,01	-0,01	0,02	0,08	0,13	0,15
2023	0,18	0,19	0,24	0,22	0,32	0,28	0,33	0,34	0,30	0,38	0,36	0,32
2024	0,37	0,31	0,30	0,36	0,34	0,32	0,33	0,30	0,31	0,30	0,26	0,26
2025	0,27	0,21	0,21	0,19	0,20	0,20	0,19	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17
2026	0,17	0,16	0,17	0,17								

## Principaux indicateurs de risques<sup>(3)</sup>

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	0,04	0,01	0,00	0,00	1	0	0,03	2,59	2,55	1,50	-0,02
3 ans	0,13	0,11	0,00	0,00	1	0	0,05	1,98	0,75	1,02	0,00
5 ans	0,23	0,23	-0,46	-0,72	178	175	0,05	2,85	0,58	0,98	0,00
8 ans	0,24	0,24	-1,03	-1,98	256	327	0,07	2,59	0,72	0,97	0,00
10 ans	0,23	0,23	-1,29	-2,68	291	396	0,06	3,05	0,81	0,97	0,00

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

# Ofi Invest Marché Monétaire I

FR0010666578

29/04/2026


 Structure du  
portefeuille

## ► Répartition par type de taux

En %	Fonds
Taux fixe	73,1
Taux variable	9,1
OPC	9,9
Liquidités	7,9

## ► Répartition par type d'instrument

En %	Fonds
NEUCP	27,6
ECP	44,3
CD	3,8
Obligation CT	6,5
OPC	9,9
Liquidités	7,9

## ► Répartition sectorielle (hors OPC/Liquidités)<sup>(4)</sup>

En %	Fonds
Corporate	32,8
Bancaire senior	31,8
Etat et assimilé	2,8
Assurance	1,2
Autres	31,4

## ► Répartition géographique (hors OPC/Liquidités)

En %	Fonds
France	53,8
Pays-Bas	16,9
Italie	4,7
Belgique	4,6
Allemagne	4,6
Royaume-Uni	4,3
Espagne	3,5
Japon	2,3
Autres Pays	5,2

## ► Profil / Chiffres clés<sup>(3)</sup>

Engagement Swap (%)	-24,23
Nombre d'émetteurs	46
WAM (jours)	10
WAL (jours)	68
Taux de rendement (%)	-

## ► Répartition par maturité

En %	Fonds
< 1 mois	51,5
1 - 3 mois	12,3
3 - 6 mois	6,7
6 - 12 mois	11,8
12 - 24 mois	-
OPC	9,9
Liquidités	7,9

## ► Répartition par notation court terme

En %	Fonds
A1/P1/F1	36,4
A2/P2/F2	20,0
A3/P3/F3	-
NR	25,8
OPC	9,9
Liquidités	7,9

## ► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	-
	AA	2,3
	A	70,7
	BBB	26,9
	BB	-
	B	-
	<= CCC	-
+ Risqué	NR	-

## ► Principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
LA BANQUE POSTALE	11,5
NATWEST MARKETS NV	9,6
CREDIT AGRICOLE SA	6,7
ELECTRICITE DE FRANCE SA	3,1
AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES	2,3

(3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

# Ofi Invest Marché Monétaire I

FR0010666578

29/04/2026



## ► Commentaire de gestion

Les actifs à risque ont grimpé au mois d'avril malgré la volatilité des cours du pétrole. Les investisseurs ont choisi de miser sur le scénario d'une résolution rapide du conflit au Moyen-Orient alors même que les discussions entre les États-Unis et l'Iran restent au point mort et que le président américain Donald Trump menace de prolonger le blocus du détroit d'Ormuz.

Wall Street a ainsi signé le mois dernier sa meilleure performance mensuelle depuis 2020. La poursuite des investissements dans l'intelligence artificielle (IA), les bons résultats d'entreprises aux États-Unis comme en Europe et la résistance de la consommation ont tempéré les craintes liées à la guerre au Moyen-Orient.

L'envolée des cours du pétrole au-dessus du seuil des 100 dollars le baril a en revanche pesé sur les obligations. La hausse de l'énergie se répercute déjà sur l'inflation à travers le monde.

Aussi, alors que les investisseurs redoutent que l'inflation et les taux d'intérêt restent élevés, le cours de l'or a poursuivi son repli, s'éloignant de son record absolu de 5 626,8 dollars l'once atteint fin janvier.

Les rendements obligataires se sont inscrits globalement en hausse au mois d'avril, poussés par la hausse des prix du pétrole et les craintes d'inflation. Les cours de l'or noir constituent le principal foyer d'inquiétudes concernant l'inflation, les investisseurs anticipant que la hausse des prix de l'énergie ne force les Banques Centrales à relever leurs taux au cours des prochains mois.

La Banque centrale européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre (BOE) ont laissé leurs taux directeurs inchangés. Elles ont cependant souligné toutes deux les risques d'"effets de second tour" liés à la hausse des prix de l'énergie et affirmé être prêtes à agir le cas échéant. Les marchés tablent sur trois hausses des taux de la BCE d'ici à la fin de l'année. Aux États-Unis, la Fed a comme attendu maintenu sa politique inchangée et s'est montrée divisée sur l'attitude à adopter dans les mois qui viennent. Lors de sa dernière conférence de presse en tant que président de la Banque Centrale, Jerome Powell a souligné que le pic des prix de l'énergie n'avait pas encore été atteint et que les développements au Moyen-Orient risquaient de limiter la capacité de la Fed à réduire ses taux.

Sur le marché du crédit euro, la performance globale du segment Investment Grade est positive sur le mois. Les perspectives de résolution du conflit en Iran et d'une réouverture du détroit d'Ormuz ont entraîné un resserrement progressif des spreads de crédit en zone euro qui avaient atteint leur pic fin mars. Sur le segment Investment Grade, les spreads se contractent d'une quinzaine de points de base en avril.

L'Euribor 3 Mois ressort à 2,199% et l'Ester à 1,93%.

L'encours du fonds a augmenté au cours du mois d'avril – passant de 380 millions€ à presque 450 millions€. Au cours du mois, l'équipe de gestion a investi sur des billets de trésorerie : ADIDAS, COFINIMMO, DANONE, ENGIE, IBERDROLA, SAVENCIA, ...

## Ofi Invest Marché Monétaire I

FR0010666578

29/04/2026

### ► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	01/10/2008
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr">https://www.ofi-invest-am.com/fr</a> .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Dépositaire	Caceis

# Ofi Invest Marché Monétaire I

FR0010666578

29/04/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

WAL

La WAL est une mesure de la durée moyenne jusqu'à l'échéance de tous les titres détenus en portefeuille, pondérée pour refléter le poids relatif de chaque instrument, en considérant que l'échéance d'un instrument à taux variable est la maturité du titre.

WAM

La WAM est une mesure de la durée moyenne jusqu'à l'échéance de tous les titres détenus en portefeuille, pondérée pour refléter le poids relatif de chaque instrument, en considérant que l'échéance d'un instrument à taux variable est le temps restant à courir jusqu'à la prochaine révision de cet indice de taux, et non la maturité du titre.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator) : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

DÉLAI DE RECOURVEMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

YIELD TO MATURITY

Le rendement à l'échéance est considéré comme un rendement obligataire à long terme, exprimé en taux annuel. Le calcul du rendement à l'échéance suppose que tous les paiements de coupons sont réinvestis au même taux que le rendement actuel de l'obligation et prend en compte le cours actuel de l'obligation, sa valeur nominale, le taux d'intérêt du coupon et la durée restant à courir.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

## Ofi Invest Marché Monétaire I

FR0010666578

29/04/2026

### ► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.